



LEMAN'ŒIL

Informations municipales de PUBLIER-AMPHION - juin 2011 - n° 62
www.ville-publier.fr



SOMMAIRE

- Edito 2
- En Bref 3/6
- Travaux 7
 - rue de la Chapelle / rue du Clos Burdet
 - passage public côtier
 - vieux village
- Vie Pratique 8
- Commémorations 9
- Réformes territoriales 10/11
 - l'intercommunalité
 - la fiscalité
- Environnement 12/13
- Scolaire 14/15
- Service Jeunesse 16/17
- Service Social 18/19
- Culture 20/21
- Bibliothèque Municipale 22
- Sport 23
- Vie des associations 24 à 28
- Agenda de juillet à septembre 29 à 31

Léman'œil

Magazine d'informations municipales de Publier-Amphion
N° 62 - juin 2011

Directeur de Publication : M. Gaston Lacroix
Rédaction et mise en page : Mlle Elodie Tournier
Tél : 04 50 70 82 14

e-mail : publier.communication@yahoo.fr
Site web www.ville-publier.com



Impression : Imprimerie ALIAS
Label PEFC - Programme Européen de Certification Forestière.



La certification PEFC donne l'assurance que le papier que vous utilisez est issu des pâtes produites à partir de forêts gérées durablement.

Tirage 3800 ex.



Espérer, Transmettre, Gagner

Trois lettres initiales banales qui deviennent importantes quand elles sont sur les lèvres de tous les Chablaisiens et des Savoyards, ravis, fiers et heureux et des sportifs français surpris de cette ascension fulgurante.

EVIAN THONON GAILLARD, c'est la réussite d'un projet, d'un challenge, d'un défi, de la rencontre des hommes et du travail ancré sur un terreau de valeurs morales. Ce club est né en 2005 dans notre Mairie de Publier, et les Mairies de Gaillard, Thonon, Evian et Publier en sont les partenaires historiques. Le Centre d'Entraînement actuel est situé sur notre Commune à Port Pinard, et demain le Centre de Formation, le Centre d'Apprentissage aux Métiers du Sport, le Centre d'Entraînement et le siège seront concentrés sur notre Commune au Domaine de Blonay.

Bien au-delà du rectangle vert, c'est tout le challenge humain, sociétal, de construire nos futures générations aux métiers du sport, de donner du rêve, d'aider à la réussite et la pérennité de l'équipe professionnelle qui est l'objectif. Il s'agit aussi de donner l'image d'un bassin de vie qui sait avoir un projet, qui sait réunir les hommes, pour le relever, et qui réussit en conservant les valeurs qui font que les hommes sont heureux d'avancer ensemble, passionnés par le défi à relever, et fiers du chemin parcouru.

Le sport est une des belles écoles de la vie, et sait être le reflet de la santé morale, physique, intellectuelle et économique d'un pays. Quel beau miroir que cet événement sportif porté par l'ETG, dans lequel toutes les générations sportives ou non ont vu se refléter leurs yeux brillants d'émotion.

Félicitons-nous à Publier d'être des acteurs de ce challenge depuis la naissance de ce club et puissions dans ce succès l'espérance de vivre dans bien d'autres domaines des challenges couronnés de succès qui font vivre heureux ensemble les hommes. Antoine Riboud a écrit un jour : «*La passion propose les moyens nécessaires pour contourner les obstacles*». Continuons à créer et entretenir ces rencontres autour de soi autour de l'autre.

*A celui qui ne sait pas
Vers quel port il navigue
Nul vent n'est jamais favorable.*
SEVÈQUE
Votre père et l'équipe municipale



Crédit photo : Remy Dolques - ASTERS

Réserve naturelle du Delta de la Dranse : un espace protégé ouvert à tous

Après dix années de réflexion et de travail, le nouvel aménagement de la réserve naturelle du delta de la Dranse a été inauguré en juin 2010. Fruit de la collaboration entre le gestionnaire Asters, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, les communes de Thonon-les-Bains et de Publier, le Conseil Général, le Conseil Régional et la fondation EDF Diversiterre, il a pour objet de valoriser la réserve et d'en faciliter sa découverte.

1980 : Création d'une réserve naturelle

C'est en 1967 que Paul Géroutet, ornithologue reconnu, alerte les autorités sur la nécessité de préserver les îles du delta de la Dranse. Il faudra attendre 13 ans pour que le delta soit classé réserve naturelle nationale. Si ce sont les oiseaux qui ont motivé la création de la réserve (environ 200 espèces nicheuses), le site se révèle être un véritable concentré de biodiversité, malgré un environnement direct très urbanisé. La richesse du delta de la Dranse vient en particulier de la grande diversité des milieux naturels qui le composent et malgré une superficie assez modeste de seulement 52 hectares :

- Ilots de gravier plus ou moins végétalisés offrant la tranquillité nécessaire à la nidification de l'avifaune,
- Zones humides abritant amphibiens, libellules et plantes menacées par la disparition de ces milieux,
- Terrasses sèches que les botanistes nomment «Garides» en référence à la « garrigue » méditerranéenne,
- Bras de rivière permettant la remontée des truites de lac et habitat du castor réintroduit en Haute-Savoie il y a une trentaine d'années.

Parking, sentier d'interprétation et observatoire ornithologique

Jusqu'à présent, le parking des visiteurs se situait à l'intérieur du périmètre de la réserve naturelle. Cet emplacement posait de nombreux problèmes (rassemblement nocturne, dépôt de déchets, dérangement de la faune,...). Avec le nouvel aménagement, il faut désormais parcourir 800 m avant d'entrer dans la réserve. Ce parcours est ponctué de 3 « aires de repos », agrémentées de panneaux présentant les richesses de la réserve. Au bout du parcours se trouve le nouvel observatoire (en bois non traité) à partir duquel il est possible d'observer les oiseaux. Pour les plus courageux, le chemin continue, traversant forêts alluviales, forêts plus sèches et marais, jusqu'à l'embouchure de la Dranse sur le Léman.

Visites guidées : Renseignements et réservations : Office de tourisme de Thonon-les-Bains au 04 50 71 55 55.

Venez nombreux assister à la Fête des Quais Rendez-vous samedi 6 et dimanche 7 août Parc du Miroir - AMPHION

Samedi

Dès 8h00 : vide-grenier, vente de produits régionaux, animations, ...

Dès 19h30 : repas

22h00 : grand feu d'artifice suivi d'un bal animé par «Blue Note»

Dimanche

Dès 9h00 : vide grenier, marché d'Art, animations,...

Renseignements auprès de l'Office de tourisme au 04 50 70 00 63

Remise de Médaille d'Argent du Tourisme à Monsieur Christian FROSSARD



Vendredi 20 Mai 2011

M. Le Maire tient à rappeler l'histoire du Café ZIG ZAG, et la part essentielle tenue par Michel Frossard (le papa de Christian aujourd'hui décédé) et sa maman Solange.

C'était le rendez-vous incontournable notamment des employés des Eaux d'Evian et des Papeteries du Léman, hier la Cachat et Zig-Zag. Baignant dans ce climat, Christian a su reprendre le flambeau et avec son épouse Nadine et ses enfants aujourd'hui, le ZIG ZAG Café existe toujours et fort bien.

M. Le Maire Gaston Lacroix tient à parler d'une période importante, son engagement envers sa Commune en 1989 avec Christian Frossard, jeunes Conseillers Municipaux, bénéficiant du soutien d'un professionnel et Ami TOTOR, ils créent la Fête des Quais (qui vient de célébrer

ses 20 ans), la Fête des Vignerons, la venue du Père Noël et font du Syndicat d'Initiative un Office de Tourisme. Compétences, amitiés, fidélité et ardeur à la besogne sont parmi les principales qualités de Christian et le nombre de ses amis présents est le symbole du bon grain qu'il a su semer tout au long du chemin. C'était certes un Maire qui remettait à un récipiendaire, au nom du Ministère du Tourisme, la Médaille d'Argent après la Médaille de Bronze, mais c'était avant tout deux passionnés, deux personnes engagées pour l'objectif général, le bien-être de la Commune de Publier, sur le chemin des hommes.

Le sport en fête

Le samedi 18 juin, les associations de la commune étaient réunies au Centre Sportif de la Cité de l'Eau afin de faire découvrir, et pour certains redécouvrir, leurs activités.

Au programme de cette journée : escalade, badminton, tennis de table, trampoline,...

Cet événement, organisé par la Commission Municipale des Sports eut, comme chaque année, un vif succès, donnant ainsi entière satisfaction au public et aux associations présentes.



Nouvelles entreprises

Coaching sportif à domicile pour personnes âgées
Arnaud DEGAND

Port. 06 24 12 47 79

www.fadsenior.fr

@ : arnaud@fadsenior.fr

Du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00

Le samedi de 8h00 à 12h00



Atelier de scrapbooking
Corinne LECLERCQ

Tél. 04 50 81 31 35

Port. 06 84 87 55 50

<http://corinneleclercq.overblog.com/>

@ : corinne.leclercq2@wanadoo.fr

Ateliers à domicile, individuel ou en groupe



Quotient familial

Le calcul se fera au CCAS de la mairie, du 15 septembre 2011 au 30 octobre 2011
aux heures habituelles d'ouverture du service

Le quotient familial sert à déterminer : le prix du repas de la cantine, le montant des aides allouées au séjour vacances UFOVAL/CCAS et le prix de journée au centre de loisirs de PUBLIER.

En ce qui concerne la restauration scolaire, le calcul du QF ne remplace pas l'inscription au service restauration scolaire, qui était obligatoire avant le 30 juin 2011.

Documents à fournir pour le calcul de votre Quotient Familial :

1. Avis d'imposition 2011 (sur revenus 2010)
2. Pièce d'identité
3. Livret de famille
4. Justificatif des prestations CAF
5. Quittance de loyer ou EDF ou Télécom
6. En cas de divorce :

- Fournir le jugement de divorce qui organise la garde des enfants.

- Fournir l'avis d'imposition du parent qui a la garde.

- En cas de garde alternée : fournir l'avis d'imposition des deux parents.

Note : si un des parents réside sur une autre commune, seul l'avis d'imposition du parent résidant sur la commune sera pris en compte.

Attention : Il n'y aura plus de calcul de quotient familial pour les personnes ne résidant pas sur la commune.

Dans la mesure du possible, et afin d'éviter une longue attente, merci de venir avec les photocopies des documents.

ETE, TONDEUSES ET FEUX ...

Le moment de remettre de l'ordre dans le jardin est venu. N'en oubliez pas les règles de civilité les plus simples et respectez la tranquillité de votre voisinage dans l'usage des engins motorisés et concernant les feux réglementés par arrêtés municipaux :

Arrêté n° 97-127

Cet arrêté régleme l'utilisation des engins motorisés en vue du respect de la tranquillité des habitants en fin de semaine et les jours fériés. « L'utilisation de tous les engins motorisés (tondeuse, motobineuse, tronçonneuse, scie, compresseur, bétonnière, pelle case...) est interdite les dimanches et jours fériés. »

Arrêté n° 97-128

Cet arrêté régleme les feux de broussailles et de végétaux ainsi que l'émission de fumées sur les propriétés privées ou les voies ouvertes à la circulation. « Les feux de broussailles et de végétaux secs sont autorisés les jours de semaine à l'exception des dimanches, jours fériés et veilles de jours fériés. Ces feux s'effectuent dans le respect des obligations de voisinage ainsi que des mesures à prendre aux abords des voies ouvertes à la circulation ou des ensembles immobiliers. Les feux de bois et de végétaux verts sont interdits. »

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Attention, comme chaque été le ramassage des encombrants du 1^{er} mardi de chaque mois est suspendu pour les mois de juillet et août.

PLAGE MUNICIPALE : BAINADE NON SURVEILLÉE

Malgré d'importants efforts entrepris (nombreux entretiens d'embauche, contacts avec des organismes publics...), la commune de Publier vous informe que la plage d'Amphion ne pourra être surveillée. Le niveau de vie élevé de la région associé à la courte période d'emploi proposée n'ont pas permis un recrutement suffisant pour assurer la surveillance de la plage municipale.

Une signalisation appropriée a été récemment apposée.

Remise de prix : Concours des maisons fleuries 2010

Comme chaque année, vous avez été nombreux à participer, avec enthousiasme, au traditionnel concours des maisons fleuries organisé par la ville de Publier. Lundi 9 mai, a eu lieu la "tant désirée" remise des prix! Ont été récompensés dans la catégorie "Balcons et terrasses" M. Eddy Charpin devant Mme Yvette Echernier et M. Gilles Bouvard.

Dans la catégorie "Hôtels, restaurants et camping", la récompense a été décernée à "La Plage" et au mini-golf, tous deux ex aequo, et au bar "Chez Totor".

Concernant la catégorie "maison avec jardin visible depuis la rue", M. Faivre Roland a remporté le premier prix devant M. Joseph Grillet-Aubert et M. Anselme Chatellenaz.

Enfin, dans la catégorie "Ferme", Mme Fernande Raymond a été élue lauréate, suivie d'Odette Vulliez et de la "Ferme Prairial".

L'intervention de M. Bernard Delorme, ingénieur paysagiste et directeur du service "espaces verts" de la ville de Thonon-les-Bains, s'est portée cette année sur la conception florale et les éléments de composition ainsi que "les arbustes à floraison estivale, des végétaux incontournables", un sujet particulièrement intéressant.

Cité de l'eau

Afin d'effectuer les entretiens nécessaires au bon fonctionnement du site et la vidange annuelle obligatoire, la Cité de l'Eau vous informe des fermetures suivantes :

- Espace Aquatique fermé du lundi 27 juin au jeudi 14 juillet inclus,
- Espace Forme fermé du samedi 9 au jeudi 14 juillet inclus,

Fermeture complète et totale du Centre Nautique de la Cité de l'Eau du samedi 9 au jeudi 14 juillet inclus. La réouverture est prévue pour le vendredi 15 juillet à 10h00.



La Cité de l'Eau à l'heure d'été!

Espace Aquatique (du 15 juillet au 04 septembre inclus) : du lundi au vendredi de 10h00 à 20h00 - samedi/dimanche et lundi 15 août de 10h00 à 18h00

Espace Forme (du 04 juillet au 04 septembre inclus hors période de fermeture) : lundi de 8h30 à 21h00 - du mardi au vendredi de 8h30 à 13h30 et de 17h00 à 21h00 - samedi/dimanche de 9h00 à 12h00.

Aquagym : horaires d'été! Du 15 juillet au 04 septembre

Du nouveau du côté des horaires des cours d'aquagym : lundis, mardis, mercredis et jeudis de 19h30 à 20h15, samedi de 9h15 à 10h00 et cours d'aquaseniors les mercredis et vendredis de 9h15 à 10h00.

Activités aquatiques du Centre Nautique de la Cité de l'Eau : les plaquettes d'infos pour la saison scolaire 2011/2012 sont à votre disposition à l'accueil et sur le site internet www.lacitedeleau.com

Facture d'eau

Afin d'atténuer les incidences de la facture sur votre budget, le Conseil Municipal a décidé de fractionner la facturation de l'eau en deux échéances. Une première en avril (pour 2011 ce sera à la fin juin), basée sur 50 % de la consommation de l'année précédente, et une seconde en octobre au vu de la consommation réelle.

Pour compléter ce dispositif, il vous est donné la possibilité de régler vos factures par prélèvement à échéances, vous offrant ainsi une tranquillité d'esprit et l'assurance d'un paiement dans les délais et ce sans générer de frais supplémentaires.

Toutes les modalités d'application de ce moyen de paiement sont précisées dans le règlement financier annexé au règlement du service de l'eau.

Pour en bénéficier, merci de prendre contact avec le service des eaux de la Mairie (M. Laurent Fontannaz - 2^{ème} étage) par téléphone au 04 50 26 97 47.

Rue du Clos Burdet / Rue de la Chapelle



La rue du Clos Burdet, actuellement délaissée car étroite et en très mauvais état, est appelée à devenir structurante pour faire lien entre l'aménagement réalisé rue de la Chapelle. A terme, la rue du Clos Burdet deviendra l'axe principal pour se rendre au complexe de la Cité de l'eau.

Les travaux engagés permettront par ailleurs à terme de procéder au remplacement de la plus ancienne conduite de distribution d'eau potable en service sur la Commune.

Les négociations foncières n'étant pas finalisées, pour étaler le financement global correspondant sur 2 exer-

cices budgétaires, une première tranche de travaux a été engagée sur la rue de la Chapelle : voie de 5,50 m de largeur, stationnement longitudinal, trottoirs normalisés PMR, plateforme d'arrêt pour aire containers OM enterrés.

L'étude a été confiée au Cabinet UGUET : le dossier d'appel d'offres a été monté en avril dernier de manière à permettre aux travaux de s'achever à la mi juillet 2011.

Le SYANE est associé au projet pour l'enfouissement des réseaux secs (ErDF, FT) et l'éclairage public.

Le coût estimé de l'opération s'élève à :

- Travaux d'aménagement (groupement Eurovia/Dazza) : 300 000 €
- Travaux SYANE (Degenève) : 110 000 €

Aménagement d'un passage public côtier sur la copropriété «les rives du Mot-tay»



Un accord est intervenu entre les copropriétaires et la Commune de manière à supprimer une partie du dernier obstacle à la continuité d'un cheminement littoral du port d'Amphion au delta de la Dranse. La balade devrait même à terme se poursuivre au-delà vers Thonon via une passerelle de franchissement, de la Dranse, en cours d'étude. Les travaux, après régularisation foncière nécessaire, consistent à réaliser un mur de soutènement à l'arrière de celui existant. Ces deux ouvrages encadreront un passage aux normes de l'accessibilité tout en ménageant les

accès privés au lac (escalier et rampe de mise à l'eau).

Confiés à l'entreprise GILETTO après mise en concurrence préalable, sur la base d'une étude menée par le cabinet GILLET TOPO SERVICES, ils s'élèvent à 88 000 € s'acheveront à la fin du mois de juin.

Vieux village : démolition

Afin de requalifier le quartier du «vieux village», la maison, en ruine, située au 161, rue du vieux village va être démolie.

L'acquisition de cette propriété avait été initiée afin d'apporter à ce quartier l'aménagement d'un parc de loisirs (une aire de jeux pour les enfants). La démolition est prévue pour le début du mois d'août par l'entreprise EMC. Les travaux d'aménagement seront effectués ultérieurement.



CITE DE L'EAU

Centre sportif : 04 50 81 40 70
Centre nautique : 04 50 70 05 06

OFFICE DE TOURISME

215, rue de la Plage (Amphion) Tél : 04 50 70 00 63
Site internet : www.ot-publier.com
E-mail : contact@ot-publier.com

BIBLIOTHEQUE : 04 50 70 84 98

ECOLES

Grand-Pré, primaire : 04 50 70 82 84
Grand-Pré, maternelle : 04 50 70 84 75
Grand-Pré, périscolaire : 06 89 28 90 14
Centre, primaire : 04 50 70 04 77
Centre, maternelle : 04 50 70 04 12
Centre, périscolaire : 06 32 97 98 06
Genevilles, primaire : 04 50 70 05 49
Genevilles, maternelle : 04 50 81 42 91

CENTRE DE LOISIRS

Tél. 04 50 70 56 30
Port. 06 14 72 51 06

LA POSTE

Amphion : 04 50 70 01 80

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30. Le samedi 8h30 à 12h00

Publier : 04 50 26 97 45

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 15h à 18h. Le samedi de 9h30 à 12h.

MAISON DES MILLE FLEURS

Pôle médico-social : 04 50 83 11 77
Assistante sociale
Publier, mardi après-midi : 04 50 70 03 72
Amphion, mardi matin : 04 50 70 84 41
Aides ménagères (ADMR) : 04 50 26 60 44

STADE

Fernand David : 04 50 70 06 37
Tennis : 04 50 70 09 84

PRESBYTERE : Publier 04 50 70 82 72

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Amphion : 04 50 70 07 08
Publier : 04 50 26 39 60

MAIRIE

SERVICES ADMINISTRATIFS

Tél : 04 50 70 82 14
Fax : 04 50 70 84 26
E-mail : mairie.publier@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture au public :

Le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h

SERVICES TECHNIQUES - 04 50 70 82 80
CCAS - 04 50 26 97 41
SERVICE COMMUNICATION - 04 50 70 82 14

Site internet : www.ville-publier.com

ÉTAT CIVIL

du 16 mars au 15 juin 2011

NAISSANCES

23/03/2011 CHAOUACHI Jonas
24/03/2011 SEKFALI Enzo
28/03/2011 MOUGIN Mathis
10/04/2011 ALBERT Ysambre
23/04/2011 SERVOZ Margaux
23/04/2011 OCTOBON Maëvané-Djyline
28/04/2011 FERCHICHI Amir
13/05/2011 DA SILVA PINTO Méggy
14/05/2011 LOUAHEM M'SABAH Haroun
21/05/2011 COSPIN Elise
30/05/2011 DELÉVAUX Axel
13/06/2011 VATIN LECOCQ Lisa
14/06/2011 HANO Alya

MARIAGES

16/04/2011 BOCHATON François et SIMON Déborah
14/05/2011 HANO Lionel et HAIRION Chrissy
28/05/2011 LAMOUR Julien et MERCIER-GALLAY Carole
28/05/2011 HOULLIER Didier et MAHIEUX Christelle
04/06/2011 MARTINERIE Rémi et BINET Maud
11/06/2011 HESLON Jérôme et ALBUQUERQUE Cristel

DÉCÉS

20/03/2011 GIGLIO veuve GACHET Francine
26/04/2011 BOILEAU Claude
28/04/2011 RAYMOND André
29/04/2011 PLANET Emile
30/04/2011 BLANC Jean Michel
02/06/2011 THEAING Gérald
05/06/2011 DE PAOLI veuve LUCCHETTA Lucia
13/06/2011 OLKKALA veuve CARLSON Berit

24 avril : Célébration de la journée nationale de la déportation

Dimanche 24 avril, jour de Pâques, fut également l'occasion pour Monsieur le Maire Gaston Lacroix de célébrer la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation «*Commémorer la déportation, c'est saluer la mémoire de celles et ceux qui ont souffert, s'incliner devant leur courage, et leur manifester par notre présence notre refus d'oublier*».



Les représentants d'anciens combattants ont assisté au dépôt de gerbe au pied de la stèle commémorative contenant les cendres et terres des camps de concentration et d'extermination de Bergen Belsen, Buchenwald, Dachau, Ravensbruck, Sachsenhausen, Struthof, Uckermark et bientôt Auschwitz pour un instant de recueillement et de souvenirs.



8 mai : Cérémonie du 66^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945

C'est sous un soleil chaud et réconfortant qu'a eu lieu la cérémonie du 66^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Monsieur le Maire a tenu à rappeler que «*nous devons rendre hommage à ceux qui se sont battus, non pour manger à leur faim ou dormir au chaud, mais pour vivre dans la dignité et la liberté, pour que le monde à venir puisse vivre de leur sacrifice*».

À l'issue de la cérémonie, les enfants des écoles de Publier ont entonné la célèbre chanson de Jean Ferrat «*c'est beau la vie*». Ils ont ensuite interprété «*la Marseillaise*» en compagnie de la Voix du Léman.



Enfin, pour la deuxième année consécutive, les enfants de l'orchestre à l'école «*les Z'Enfants F'Art*» sont intervenus, accompagnés des enfants de la Classe d'Orchestre de «*La Voix du Léman*».

La cérémonie, mêlant hommage et chant, s'est achevée autour du traditionnel vin d'honneur.



L'intercommunalité

Depuis quelques semaines vous voyez fleurir dans vos journaux locaux de nombreux articles faisant mention d'une évolution de l'intercommunalité. Il semble donc important de faire un point sur les raisons de ces réflexions.

L'expression «intercommunalité» désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes. La coopération intercommunale est apparue dans la loi du 22 mars 1890 avec la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique. **L'intercommunalité permet aux communes de se rassembler au sein d'un établissement public (EPCI),** soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.

A ce jour, la commune de Publier fait partie de nombreux EPCI qui vous rendent des services au quotidien : CCPE (assainissement), SIBAT (transport urbain),...

On distingue deux types d'intercommunalité :

- associative ou «souple» dite sans fiscalité propre, c'est-à-dire que cette dernière est financée par les contributions des communes qui en sont membres. Elle leur permet de gérer ensemble des activités ou des services publics.
- approfondie ou fédérative dite à fiscalité propre. Cette seconde forme d'intercommunalité est caractérisée par l'existence de compétences obligatoires et par une fiscalité propre.

La loi du 16 décembre 2010 tend à réformer profondément les institutions et le mode d'organisation des collectivités territoriales, notamment par un important développement de l'intercommunalité.

Cet objectif comprend une triple visée :

- Achever la carte intercommunale par le rattachement des dernières communes isolées à un EPCI à fiscalité propre (5 dans le Chablais),
- Rationaliser les périmètres des intercommunalités,
- Simplifier la carte intercommunale, notamment en supprimant des syndicats devenus obsolètes ou aux périmètres identiques, ...

Par ailleurs, une fois ces pôles renforcés, le rôle des intercommunalités sera plus prégnant encore sur votre vie de tous les jours (renfort des compétences, ...).

Afin de mener à bien ce travail, chaque département a vu sa commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) être renouvelée. Au regard des enjeux, les places étaient chères. Toutefois, M. le Maire a été retenu en tant que membre titulaire, en sa qualité de Conseiller Général (il n'y avait que 2 sièges). L'intérêt d'obtenir cette place de représentant du département dans cette commission était de pouvoir apporter une vision pertinente sur ces questions fondamentales à l'échelle du bassin de vie.

Cette commission débute actuellement son travail suite à la présentation du nouveau schéma proposé par le Préfet. Celui-ci a été adressé pour avis aux communes qui devront délibérer et proposer des modifications. Les discussions continueront ensuite jusqu'à la fin de l'année en CDCI avec des possibilités d'amender le schéma. Ce dernier devrait en principe être arrêté le 31 décembre. L'année 2012 sera alors consacrée à affiner (fusionner, agrandir, créer, supprimer ...) la carte. En 2013, si tout n'est pas terminé, le Préfet pourra prendre la main et trancher. Enfin 2014 verra une élection pour la première fois communale et intercommunale puisque les électeurs connaîtront sur les listes les personnes qui seront censées représenter la commune au sein du conseil communautaire.

Pour l'heure, la proposition consiste à laisser la CCPE à périmètre constant et à ne pas la rattacher à la Communauté d'agglomérations de Thonon, malgré la pertinence du bassin de vie et les nombreux EPCI en commun.

- **Quelques chiffres :** A ce jour, 44 communes de Haute-Savoie, sur 294, ne sont pas rattachées à un EPCI (établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre). Le redécoupage du Préfet du département envisage la mise en place de 6 EPCI à fiscalité propre d'ici à 2012, soit un total de 28 EPCI (3 communautés d'agglomération et 25 communautés de communes). Une trentaine de syndicats intercommunaux devraient être supprimés.

La fiscalité

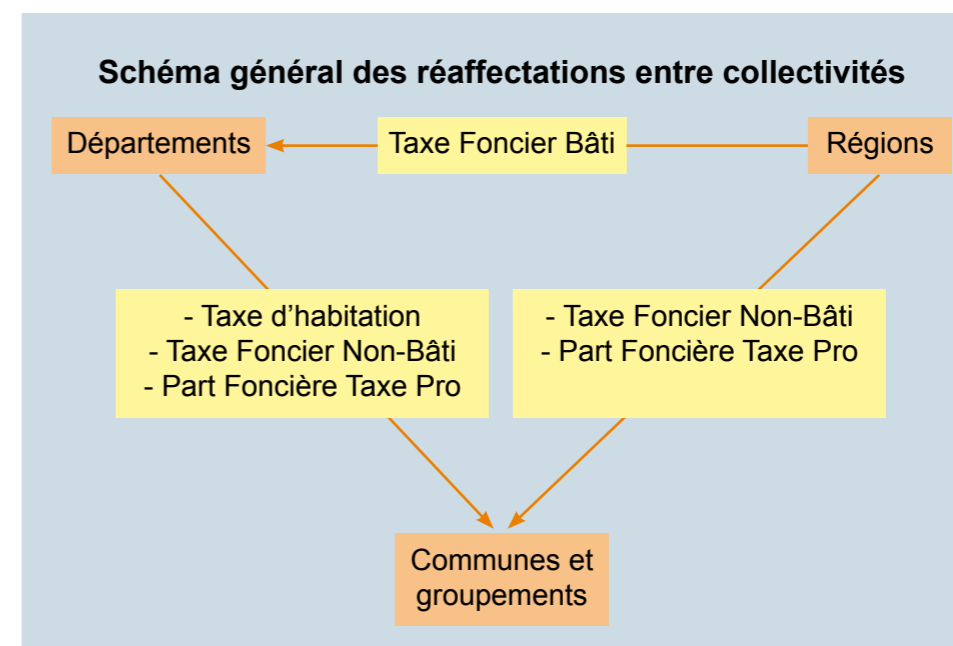
Un autre dossier en lien avec les modifications des contours des collectivités locales est en route et commence à produire ses effets : la réforme de la fiscalité locale. Sur le principe, elle doit offrir une meilleure lisibilité de la fiscalité et une spécialisation de l'impôt par catégorie de collectivités. Le lancement de ce chantier très important pour la commune a été la suppression de la taxe professionnelle en 2011 avec en conséquence l'entrée en vigueur d'un nouveau paysage fiscal local composé, d'une part de certaines recettes de substitution, et d'autre part de compensation afin de leur assurer une garantie des recettes antérieurement perçues.

C'est ainsi que les communes percevront dorénavant :

- la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises),
- la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) : 26,50 % de son montant,
- un produit des I.F.E.R. (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises Réseaux),
- la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales),
- une taxe additionnelle au foncier non bâti.

Tout l'enjeu va être pour nous de réussir à rendre ces nouvelles impositions aussi dynamiques que possible pour compenser l'ancienne taxe.

Mais surtout, votre feuille d'imposition locale va vous révéler les nouvelles affectations de vos impôts.



Ainsi, le bloc de fiscalité directe communale a évolué avec les transferts suivants à notre profit :

- parts départementales et régionales de la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- part départementale de la taxe d'habitation

En synthèse tout ceci se résume schématiquement pour la taxe d'habitation de la manière suivante :

Jusqu'en 2010	Après l'entrée en vigueur de la réforme	2011
Part communale : 10,25 Part départementale : 5,07		Part communale : 15,32

Ainsi, et contrairement à ce que certains esprits chagrins ont cru savoir interpréter, la commune n'a pas augmenté sa pression fiscale puisqu'elle est issue de l'addition de deux parts précédemment distinctes.

Dès lors, et dans la mesure où le Conseil Municipal, en date du 18 avril 2011, a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition, la seule augmentation d'impôts locaux constatée par les redevables résulterait de la revalorisation des bases d'imposition décidée par les pouvoirs publics à hauteur de 2% ou de la décision d'autres collectivités (EPCI).



Mobiliers urbains

Une grande importance est accordée par la commune de Publier à l'ensemble des mobiliers urbains : bancs, poubelles, table de pique-nique,... Un important travail est réalisé en amont durant la période hivernale en atelier : remplacement, ponçage à blanc, peinture,... afin de redonner tout son éclat à ces mobiliers mis en place pour le printemps, pour que tous puissent en bénéficier! Par exemple, sur l'année 2010, 63 jours de travail ont été nécessaires pour effectuer l'entretien des bancs (sans compter le reste du mobilier urbain).

Sur l'ensemble de la commune, ont été répertoriés 92 bancs, 135 poubelles, 60 corolles, 120 jardinières au sol et 103 autres suspendues.

L'entretien de ces mobiliers demande du temps, c'est pour cela que nous vous demandons de les respecter, afin que les générations à venir puissent elles aussi en profiter!



Adhésion au label « Station Verte »

Le label national de « Station Verte » est né en 1964. La Fédération française qui le gère est une association de collectivités (loi 1901) qui regroupe à ce jour 600 destinations pour 500 000 lits touristiques sur 87 départements. En Haute-Savoie, les destinations suivantes sont déjà labélisées : le Grand-Bornand, Châtel, Samoëns, Thônes, Thorens-les-Glières, Thollon-les-Mémises, Talloire, Sciez,...

Une « Station Verte » est une destination (- de 10 000 habitants) respectueuse de l'environnement proposant une offre permanente et organisée de loisirs.

Pour être labélisée, elle doit posséder un Office de Tourisme organisant l'accueil et l'information, un minimum de 200 lits en hébergements variés, des services, des commerces, des aires de jeux, des espaces entretenus et fleuris, des équipements de loisirs (baignade, jeux, sports, sentiers,...) et des espaces de découvertes : nature, visites, produits à déguster,...

La commune de Publier présente tous les atouts pour rejoindre ce réseau national reconnu pour la valorisation de l'authenticité de ses membres, de leurs attraits touristiques liés à la nature ou encore de leurs investissements menés en matière d'équipements dédiés. Alors reconnue au niveau national comme une station organisée offrant les services attendus dans le cadre de ce label, **cela nous permettra d'identifier, de promouvoir et de renforcer notre vocation de destination touristique de loisirs et de vacances.**

Pôles touristiques dédiés aux loisirs, à la détente, aux activités et sports de pleine nature, les stations vertes attendent les couples, tribus et familles au sein d'environnements préservés et naturels.

À la campagne, à la montagne, ou sur le littoral, vous êtes dans le premier réseau français de destinations loisirs.

Des destinations touristiques qui s'engagent

Les Stations Vertes s'engagent sur de nombreuses prestations qui sont vérifiées par un audit interne aujourd'hui,

parmi lesquelles on trouve obligatoirement des prestations nombreuses et variées en matière d'accueil, d'hébergements, d'équipements, de services, d'animation, d'environnement.

La signature de la Charte vaut engagement de participation à un développement touristique local harmonieux, et à une démarche permanente de développement.

La biodiversité du Pays d'Evian à la loupe

Les élus du Pays d'Evian souhaitent dresser un inventaire complet de la biodiversité du territoire, évaluer son impact et ses enjeux. Ce diagnostic d'ensemble permettra de mieux cibler les actions à prévoir.

Décidée par le conseil communautaire le 18 avril dernier, l'étude se déroulera en deux phases. Un diagnostic complet sera d'abord réalisé afin d'évaluer la richesse actuelle de la biodiversité et suivre son évolution dans le temps. Les différents habitats naturels seront identifiés et cartographiés. Le diagnostic comportera également une approche plus fine sur les trois types de milieux : boisements, prairies agricoles et zones humides. Si l'accent sera mis sur l'impluvium de l'eau minérale, zone classée par convention internationale RAMSAR, dont la préservation constitue un enjeu local majeur, c'est bien l'ensemble du territoire, couvrant une surface de 144 km², qui sera analysé.

Ce diagnostic va permettre dans un second temps d'élaborer un plan d'actions ciblées, déclinées aux différents milieux et espèces d'intérêt identifiés. Comment sauvegarder ou restaurer cette biodiversité ? Comment valoriser ce patrimoine naturel auprès du public ? Un programme d'actions sera ainsi établi en concertation avec les propriétaires et gestionnaires concernés. Estimée à 174 800 €, l'étude sera financée par la CCPE (20%), l'APIEME (20%), l'Agence de l'Eau (40%), le Conseil Général (17%) et peut-être la Région.

La Communauté de Communes devient compétente en assainissement non collectif

Transfert de compétences pour l'assainissement non collectif !

L'assainissement non collectif devient en 2011 une nouvelle compétence de la CCPE. L'assainissement non collectif concerne toutes les habitations qui ne peuvent pas être reliées au réseau public d'assainissement et qui doivent donc traiter leurs eaux usées directement sur leur parcelle. Les 16 communes du pays d'Evian ont délibéré en faveur du transfert de cette nouvelle compétence.

Tri : Les écoliers découvrent les dessous du papier

Après le trophée de la Brique d'Or et l'opération compostage, le Pays d'Evian souhaite sensibiliser les écoles autour du recyclage du papier. L'opération a débuté depuis avril dernier pour neuf classes des écoles de la Détañche (Evian), de Lugrin et Saint-Gingolph. Onze classes supplémentaires d'autres écoles du Pays d'Evian participeront à l'opération dès septembre 2011.

Stéphane Munoz, en tant qu'ambassadeur du tri, a repris le chemin de l'école et revient chaque semaine dans les classes pour animer l'opération. L'objectif est de sensibiliser les élèves sur l'histoire du papier, son utilisation et son recyclage. A travers des ateliers ludiques et pédagogiques, les élèves apprennent aussi à connaître les différentes formes du papier (papier recyclé, jeux sur le papier, construction d'origamis,...).

Pour plus d'infos, contacter les ambassadeurs du tri au 04 50 74 57 90.



les CP/CE1 de l'école de Lugrin

Toutes les actualités du Pays d'Evian sur www.pays-evian.fr

Dernières nouvelles des activités musicales dans les écoles

Le cycle 3 des écoles de la commune accompagné des plus petits de l'école des Genevilles, a participé activement à la cérémonie du 8 mai par l'interprétation de deux chants : C'est beau la vie de Jean Ferrat et la Marseillaise. Ce moment intense nous a même permis d'abandonner quelques larmes d'émotion «MERCI LES LOULOUS»! Ce jour fut aussi pour l'orchestre des Z'Enfants F'Art (orchestre à l'école des Genevilles) la deuxième prestation officielle en compagnie de la classe d'orchestre de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie de la Voix du Léman. Un rendez vous très attendu de la part des enfants, mais aussi des parents fiers de voir leur progéniture progresser instrumentalement d'une année sur l'autre. Autre moment fort pour tout ce petit monde fut l'ouverture des classes chantantes, le 24 mai dernier, à la salle Olympé de la Cité de l'Eau.



En cette fin d'année, les intervenants en musique dans nos écoles ont du pain sur la planche pour préparer les spectacles et rencontres musicales!

Au programme :

- **Vendredi 10 juin** à 15h00 salle polyvalente : spectacle de l'Ecole du Grand Pré.
- **Vendredi 17 juin** (au matin dans la cours de la maternelle du Grand Pré) : Rencontres Musicales Inter-Écoles pour la seconde année consécutive.
- **Vendredi 17 juin** : Concert des Z'Enfants F'Art dans le parc de la Mairie avec l'Ecole de Musique dans le cadre de la fête de la musique.
- **Vendredi 24 juin** à 18h00 salle Athéna : spectacle de l'Ecole du Centre
- **Mardi 28 juin** (chef lieu Publier) : Batucada Brésilienne par les CM2/CM1/CE1 Ecole du Grand Pré.

Un grand merci aux musiciens intervenants de la commune : Tino Albertone (coordinateur), Séverine Bonnier et Maryline Fabrizio, ainsi qu'à Cathy Perillat et Frédéric Gaillard.

Pour la rentrée prochaine : Que des surprises ...

Mot Caché : Les instruments à vents (8 lettres)

C	L	A	R	I	N	E	T	T	E
O	E	N	O	H	P	O	X	A	S
R	B	H	A	P	I	P	E	A	U
N	O	E	D	R	O	C	C	A	M
E	M	T	R	O	M	B	O	N	E
T	B	U	U	B	A	S	S	O	N
U	A	L	B	U	G	L	E	T	R
B	R	F	B	O	E	U	G	R	O
A	D	I	N	O	R	I	A	L	C
S	E	T	T	E	P	M	O	R	T

Mots à trouver : accordéon, basson, bombarde, bugle, clairon, clarinette, cornemuse, cornet, flûte, orgue, pipeau, saxophone, trombone, trompette et tuba.

Ecole Municipale des Sports de Publier - SAISON 2010/11

L'Ecole Municipale des Sports de Publier est chargée :

- de gérer l'accueil, dans les salles du Complexe Sportif de la Cité de l'Eau, des écoles de la commune (pour des cycles d'apprentissage sportif en autonomie, ou avec l'intervention de l'éducateur de la commune) et d'établissements scolaires extérieurs.
- de mettre en place et animer l'étude sportive ouverte aux enfants scolarisés à Publier (de CP à CM2).

BILAN DE L'ACTIVITE SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2010/11, la commune de Publier compte 25 classes réparties sur trois groupes scolaires. Nous avons accueilli au Complexe Sportif, cette année, **106 cycles d'apprentissage sportif** (cela représente une moyenne de 4 cycles annuels par classe, dans différentes activités). 52 cycles se sont déroulés en autonomie, sous la conduite de l'enseignant seul. Les 54 autres ont bénéficié de l'intervention de l'éducateur sportif municipal.

En autonomie, les classes pratiquent les sports collectifs en salle Athéna, les jeux d'opposition en salle Héraclès, les sports de raquettes en salle Olympé. Pour l'ensemble de ces disciplines, l'Ecole Municipale des Sports met à disposition du matériel pédagogique. Avec l'intervention de l'éducateur, les classes pratiquent l'escalade sur la structure artificielle d'escalade, la gymnastique en salle Acropole, la natation au Centre Nautique, la course d'orientation dans les parcs municipaux. Certaines ont réalisé des classes de neige en ski de fond ou en ski alpin, avec là aussi le renfort de l'éducateur municipal.

Au total, cela représente 363 heures d'intervention pour l'éducateur au cours de l'année.

BILAN DE L'ETUDE SPORTIVE

L'étude sportive a eu un réel succès avec un taux de remplissage moyen de 100% pour les CP/CE1 et de 89% pour les CE2/CM1/CM2 pour l'année scolaire 2010/11.

Ainsi l'étude sportive a totalisé **165 inscriptions** au cumul des 4 périodes d'activités. Ces inscriptions se répartissent assez équitablement entre les 3 groupes scolaires.

Nous avons abordé des **disciplines variées et complémentaires** comme l'athlétisme, les sports collectifs (rugby, football américain, basketball, handball), les arts du cirque (équilibre, trapèze, jonglerie), les activités aquatiques (water-polo, plongeon) et les sports de raquettes (tennis, badminton).

Les enfants accueillis se sont montrés très dynamiques et intéressés lors des séances. Merci à eux et à leurs parents pour l'engouement et la confiance portés à l'étude sportive et à l'équipe d'encadrement.

L'équipe d'encadrement est constituée de : Etienne Berchet (responsable de l'Ecole Municipale des Sports), Thierry Malet (éducateur), Rebecca Ismaïli (éducatrice), David Levamis (directeur du service des sports), Maurice Mallet (éducateur), Jérôme Coldepin (maître nageur sauveteur), Florence Flourac (maître nageur sauveteur) et Anne-Marie Guérard (Maire Adjoint aux sports).

Tous se sont montrés très à l'écoute des enfants, inventifs et énergiques dans la mise en place et le déroulement des cycles pédagogiques. **MERCI A EUX !**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 12 SEPTEMBRE 2011

Renseignements

Ecole Municipale des Sports de Publier
 Centre Sportif de la Cité de l'Eau
 350, route du Vieux Mottay - Amphion
 74500 PUBLIER
 Tél. 04 50 81 40 70 / @. service.emsp@orange.fr

Centre de loisirs de Publier - été 2011

Ouvert du 4 juillet au 26 août - Inscriptions dès le mercredi 1 juin

RAPPEL : Horaires d'ouverture et de fermeture

Matin : accueil entre 7h30 et 9h - Soir : départ entre 17h30 et 18h.

Nous vous demandons de respecter les horaires du matin et du soir afin de ne pas entraver le fonctionnement du centre de loisirs. Le centre de loisirs, contrairement à une garderie, accueille les enfants à la semaine afin de vivre pleinement le projet pédagogique. Pour respecter cette cohérence, le séjour est donc indivisible et l'enfant est bien inscrit sur la totalité de la semaine. Seules les absences justifiées par un certificat médical donneront droit à un remboursement.

Inscriptions

Les mardis 14, 21 et 28 juin de 17h à 19h et les mercredis 8, 15, 22 et 29 juin de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Puis tous les mardis durant l'été de 17h à 18h30.

Pour une première inscription, venir avec : votre carte de quotient familial délivrée par le CCAS, le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile et une photocopie de vos Bons CAF.

Programme des 3/12 ans	
Du 4 au 8 juillet A l'abordage!	Rejoins-nous pour retrouver le trésor de Barbe-Noire, écumeur des 7 mers. Et pour devenir un vrai pirate, tu devras apprendre à naviguer sur les eaux du lac Léman.
Du 11 au 15 juillet Famille d'explorateurs	Pour survivre dans la jungle une chose est essentielle : savoir se déplacer dans les arbres et ne pas avoir peur des crocodiles qui peuplent le fleuve «Dranse».
Du 18 au 22 juillet Si l'Afrique m'était contée	Découvre ce fabuleux continent à travers ses coutumes (danse, cuisine, musique,...).
Du 25 au 29 juillet Il était une fois dans l'ouest	Pour être un bon cowboy, deux choses sont essentielles : savoir monter à cheval et être un parfait danseur de country.
Du 1^{er} au 5 août Place au cirque	«Attention Mesdames et Messieurs dans un instant ça va commencer...». Tout au long de la semaine, petits et grands vont être initiés aux arts du cirque.
Du 8 au 12 août Les X Games du centre de loisirs	Viens défier tes copains à travers différents sports : VTT pour les plus grands, golf pour les moyens et suisse vapeur parc pour les petits.
Du 16 au 19 août A la recherche du dahu	On raconte que le dahu a élu domicile dans la vallée de la Manche à Morzine, partons à sa recherche...
Du 22 au 26 août Aux bonheurs des Mômes	Mets-toi dans la peau d'un acteur, d'un cameraman, et pour clôturer la semaine, nous irons passer une journée au festival du Grand Bornand.

Centre de loisirs du mercredi pour les 3/11 ans

Le centre de loisirs ouvrira ses portes à partir du mercredi 7 septembre à l'Ecole du Centre à Amphion.

L'accueil est prévu à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Pour une première inscription, il est nécessaire de venir avec votre carte de quotient familial délivrée par le CCAS.

Les inscriptions auront lieu du 29 août au 2 septembre à l'Ecole du Centre (entrée service jeunesse) de 16h à 18h30. *Attention : aucune inscription par téléphone et paiement à l'inscription.*



L'équipe d'animation du Service Jeunesse de la commune de Publier-Amphion propose et encadre des activités et séjours qui se déroulent les samedis ou durant les vacances scolaires.

L'objectif est de favoriser la découverte sportive, culturelle, de créer et développer des temps de vie commune, des notions de solidarité et d'entraide.

Le vivre ensemble prend toute sa dimension lors de nos séjours et bivouac : participation des jeunes aux tâches de la vie quotidienne et à l'organisation de la vie du camp.

L'hébergement se déroule sous tente (prévoir un sac de couchage). Les repas sont préparés par les jeunes eux-mêmes avec l'aide des adultes.

Programme des 12-17 ans			
Séjour cocktail d'Aventures Du 11 au 24 Juillet Camp réservé aux 14-17 ans	13 nuits et 14 jours (pour les jeunes nés en 1994-95-96-97) Découverte des Alpes du sud et des gorges du Verdon, découverte de l'eau vive : canyoning, hydro speed, rafting,... 380 € / jeune, bons Caf acceptés.		
Séjour péniche Du 29 août au 3 septembre	5 nuits / 6 jours (jeunes nés en 1994-95-97-98-99) Découverte de la navigation et vie à bord, Canoë-Kayak,... 160 € / jeune, bons Caf acceptés.		
Aventures en Haute Savoie du 04 juillet au 02 septembre	9 camps à la découverte des splendeurs du département 4 nuits / 5 jours (pour les jeunes nés en 1996-97-98-99) Vtt, activités nautique, équitation,... Une aventure différente chaque semaine! 160 € / jeune, bons Caf acceptés.		
Sensation Bivouac 1 nuit / 2 jours (jeunes nés en 1994-95-96-97-98-99)	Lundi 04 mardi 05 juillet	Découverte du Biathlon et mini raid Aventure	40 € prévoir le repas Rdv : 10h00 - Retour : 18h00
	Mercredi 06 et jeudi 07 juillet	Découverte et initiation au Quad ou B.D.D et V.T.T de descente	40 € prévoir le repas Rdv : 10h00 - Retour : 18h00
	Mardi 26 et mercredi 27 juillet	Destination «cascades» - Nuit en refuge au pays des marmottes	20 € prévoir le repas Rdv : 10h00 - Retour : 18h00

Inscriptions & renseignements

Mardi de 17h à 19h et mercredi de 17h à 19h

Conditions pour participer aux activités du service

Être né/e entre 1993 (- de 18 ans) et 1999

Dossier à compléter : assurance extra-scolaire en responsabilité civile, fiche sanitaire, certificat natation, justificatif de domicile).

Frais d'adhésion annuelle valable du 01/09/2010 au 31/08/2011 : 8 €

Règlement intérieur et déroulement des activités

- La commune participe financièrement afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux activités.
- Toute inscription n'est validée qu'après acquittement de la participation financière.
- En cas d'annulation d'une activité de la part du service, le remboursement se fera le plus souvent sous forme d'avoir (sauf cas exceptionnel).
- En cas d'annulation d'une activité, le remboursement de celle-ci se fera uniquement sur présentation d'un justificatif médical.
- Une activité est maintenue uniquement si il y a au moins 5 participants, et peut être annulée ou déplacée pour diverses raisons (météo...).
- Inscription au bureau du Service Jeunesse (aucune inscription par téléphone).

Accueil et Rendez-vous

L'accueil se déroule au bureau du Service Jeunesse situé à l'Ecole du Centre à Amphion à l'heure indiquée sur le programme. Le samedi, la fin des activités est prévue à 18h00, votre enfant est libre de rentrer seul (sauf mention contraire signalée par vos soins).

Le plan canicule

Cet été la chaleur semble être de mise. Chacun sait qu'au-delà de 30°, des mesures de prévention sont à prendre, pour se protéger de la canicule et surtout éviter une déshydratation qui peut avoir des conséquences graves sur les enfants et les personnes âgées.

Dans le cadre du plan «canicule et chaleurs extrêmes», le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de sa commune vivant à domicile et **qui en font la demande**. La finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles.

Pourquoi s'inscrire ? Le registre permet, en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence par Monsieur le Préfet, d'avoir un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Qui est concerné par la registre nominatif ?

- Les personnes de plus de 65 ans, résidant à leur domicile,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées, bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du Code de l'Action Sociale et des Familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre du régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre, résidant à leur domicile.

L'inscription est-elle obligatoire ? La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative. Les personnes résidant en établissement ne sont pas concernées.

Où s'inscrire ? A la mairie de votre lieu de domicile. En ce qui concerne la commune de Publier, l'inscription est à effectuer auprès du C.C.A.S - Place du 8 mai 1945 - 74500 PUBLIER.

Remarque : Les personnes en résidence secondaire dans la commune peuvent demander leur inscription sur le registre, si elles le désirent.

Coupon à retourner au CCAS de la MAIRIE de PUBLIER au plus tard pour le 6 juillet 2011

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____

Adresse _____

Téléphone _____

Je souhaite mon inscription sur la liste établie à la Mairie de mon domicile dans le cadre du «Plan Canicule» pour l'été 2011.

- Coordonnées du Service à Domicile dont je bénéficie : _____

Je souhaite compléter ces renseignements par :

- Coordonnées de mon médecin traitant _____

- Coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence : _____

La ville de Publier, en partenariat avec la Caf, souhaiterait créer avec des parents de la commune un temps d'échanges entre parents ou un lieu d'accueil parents/enfants (lieu où les parents peuvent jouer et bricoler avec leurs enfants). Un questionnaire sera passé **du 1^{er} juin au 15 juillet 2011** auprès des parents de la commune, à la sortie des écoles, à l'inscription aux activités d'été et à la cantine scolaire pour la rentrée 2011-2012, au CCAS, afin de cerner au mieux les attentes des parents et de repérer ceux qui souhaiteraient participer au montage de ce projet. Nous vous remercions par avance de votre participation et de faire le meilleur accueil aux enquêteurs.

1- Combien avez-vous d'enfants au foyer ? :

De 0 à 3 ans :

De 4 à 6 ans :

Scolarisé(s) à temps plein

Scolarisé(s) partiellement

Non scolarisé(s)

De 6 à 11 ans :

Plus de 11ans :

2- Elevez-vous seul(e) votre (vos) enfant(s) ?

Oui

Non

3- Avez-vous une activité professionnelle ?

Madame Oui Non

Monsieur Oui Non

4- Si oui, l'exercez-vous :

Madame à temps partiel à temps plein

Monsieur à temps partiel à temps plein

5- Souhaiteriez-vous rencontrer d'autres parents pour échanger ? Oui Non

6- Si oui, sur quel(s) thème(s) souhaiteriez vous échanger ?

L'éducation

La santé

Les loisirs

Les évènements qui modifient la famille (décès, naissance, séparation, etc...)

La gestion des conflits

Autre(s) :

7- Et sous quelle forme? (Plusieurs réponses possibles)

Conférences débat sur la parentalité

Rencontre de parents avec un professionnel .

Lieu d'accueil parents enfants où vous pourriez jouer et bricoler avec vos enfants

8- Si vous y participiez qu'en attendriez-vous ?

.....

9- Quel moment de la semaine vous conviendrait le

mieux pour participer à ces activités ?

Lundi Matin Après-midi Fin après-midi

Mardi Matin Après-midi Fin après-midi

Mercredi Matin Après-midi Fin après-midi

Jeudi Matin Après-midi Fin après-midi

Vendredi Matin Après-midi Fin après-midi

Samedi Matin Après-midi Fin après-midi

10- A quel rythme souhaiteriez-vous y participer ?

Une fois par semaine

Deux fois par mois

Une fois par mois

11- Pendant le temps d'échanges entre parents, de quel mode de garde disposez-vous pour vos enfants non scolarisés ?

Grands-parents, famille

Crèche, halte garderie

Assistante maternelle

Autre (préciser lequel) :

Aucun

12- Avez-vous des remarques, des suggestions concernant les besoins des parents à Publier?

.....

.....

.....

.....

13- Dans quel quartier de la commune habitez-vous ?

.....

.....

.....

La restitution de ce questionnaire aura lieu le :

Mardi 20 septembre à 20 heures

Salle des châtaigniers de PUBLIER

14- Souhaitez-vous y participer ? Oui Non

15- Pourquoi :

.....

.....

Si oui, nous vous remercions de nous laisser vos coordonnées :

.....

16- Souhaitez-vous participer à la création du projet

- d'un temps d'échanges entre parents Oui Non

- d'un lieu d'accueil parents enfants Oui Non

Si oui nous vous remercions de nous laisser vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone

.....

Quelles sont vos disponibilités ?

.....

.....

Mercredi 6 juillet de 15h à 18h - Plage
Peinture sur galets thème lac et montagne - GRATUIT

Jeudi 7 juillet de 9h à 12h
Visite guidée du delta de la Dranse - Sur inscription
8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6/14 ans

Lundi 11 juillet à 19h – Office de tourisme
Léman côté pêche : présentation par nos pêcheurs et l'association des pêcheurs à la traîne.
Petite dégustation découverte - GRATUIT

Mercredi 13 juillet de 15h à 18h - Plage
Peinture sur galets thème lac et montagne – GRATUIT

Jeudi 14 juillet de 9h à 12h
Visite guidée du delta de la Dranse - Sur inscription
8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6/14 ans

Lundi 18 juillet à 19h00 – Office de Tourisme
Présentation fromage locaux
Petite dégustation découverte - GRATUIT

Mercredi 20 juillet de 9h à 12h – Office de Tourisme
Balade découverte des oiseaux du Léman dans les parcs publics du bord de l'eau
Sur inscription à l'Office de tourisme – 4 €

Mercredi 20 juillet de 15h à 18h - Plage
Peinture sur galets thème lac et montagne – GRATUIT

Jeudi 21 juillet de 9h à 12h
Visite guidée du delta de la Dranse - Sur inscription
8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6/14 ans

Jeudi 21 et vendredi 22 juillet de 14h à 17h – Office de tourisme
Création tableau en relief sur le thème lac et montagne
Sur inscription – participation de 6 €

Lundi 25 juillet à 19h – Office de tourisme
Léman côté pêche : présentation par nos pêcheurs et l'association des pêcheurs à la traîne.
Petite dégustation découverte – GRATUIT

Mercredi 27 juillet de 15h à 18h - Plage
Peinture sur galets thème lac et montagne – GRATUIT

Jeudi 28 juillet de 9h à 12h
Visite guidée du delta de la Dranse - Sur inscription
8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6/14 ans

Jeudi 28 et vendredi 29 juillet de 14h à 17h – Office de tourisme
Création tableau en relief sur le thème lac et montagne
Sur inscription – participation 6€

Lundi 1^{er} août à 19h – Office de Tourisme
Présentation fromage locaux
Petite dégustation découverte - GRATUIT

Mercredi 3 août de 15h à 18h - Plage
Peinture sur galets thème lac et montagne – GRATUIT

Jeudi 4 août de 9h à 12h
Visite guidée du delta de la Dranse - Sur inscription
8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6/14 ans

Lundi 8 août à 19h – Office de tourisme
Léman côté pêche : présentation par nos pêcheurs et l'association des pêcheurs à la traîne.
Petite dégustation découverte – GRATUIT

Mercredi 10 août de 15h à 18h - Plage
Peinture sur galets thème lac et montagne – GRATUIT

Jeudi 11 août de 9h à 12h
Visite guidée du delta de la Dranse - Sur inscription
8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6/14 ans

Mardi 16 août à 19h - Office de Tourisme
Présentation fromage locaux
Petite dégustation découverte - GRATUIT

Mercredi 17 août de 9h à 12h – Office de Tourisme
Balade découverte des oiseaux du Léman dans les parcs publics du bord de l'eau
Sur inscription à l'Office de tourisme – 4 €

Jeudi 18 août de 9h à 12h
Visite guidée du delta de la Dranse - Sur inscription
8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de 6/14 ans

Lundi 22 août à 19h – Office de Tourisme
Léman côté pêche : présentation par nos pêcheurs et l'association des pêcheurs à la traîne.
Petite dégustation découverte – GRATUIT

Jeudi 24 et vendredi 25 août de 14h à 17h – Office de tourisme
Création tableau en relief sur le thème lac et montagne
Sur inscription – participation 6 €

Du 2 juillet au 20 août

Exposition « du Lac à la montagne » à la Galerie d'expositions de la Cité de l'eau
Venez nombreux découvrir nos artistes locaux !

JOCELYNE CURVAT

Requiem, hommage à Thérèse Tedesco-Rosset



Un hommage fort émouvant fut rendu à Thérèse Tedesco-Rosset, disparue le 2 mai 2006, au travers de l'exposition de Jocelyne Curvat, du 16 avril au 7 mai dernier. D'après l'artiste, soeur de Thérèse, « la peinture est sans mot... elle s'est imposée comme une évidence. Peindre c'est être vivant... Cette quête de vérité est devenue une raison d'être, une quête d'espoir et d'amour de vivre face à ce chaos... face à ce point d'interrogation insoutenable, à cette indifférence qui tue. » Tous furent subjugués à la fois par la sensibilité de l'artiste, extrêmement palpable dans chaque oeuvre, et par la technique de la peinture ...

Sur le thème de la Présence-Absence ses peintures cachent une vibration, peut-être un souvenir, une âme ...? Une exposition bouleversante pour « te dire au revoir et merci ».

NATHALIE ANSELM

Un travail de la matière et du volume

Ancienne élève des Beaux Arts de Metz, Nathalie Anselm réside depuis une vingtaine d'années sur les bords du lac. La peinture à l'acrylique, pratiquée depuis plusieurs années, a été une véritable révélation; lui permettant ainsi de concrétiser son art en jouant sur les matières, les reliefs et/ou les incrustations. Ses toiles sont souvent issues de visions, d'émotions, d'impressions ou de climats qu'elle retransmet par ses oeuvres. Son exposition, visible du 27 mai au 18 juin dernier, a révélé un travail sur l'ambiance et la couleur.

D'après l'artiste « je travaille par séries et souvent sur plusieurs toiles en même temps : envie d'une couleur, recherche sur une ambiance, travail sur un lieu ... tout peut-être prétexte suivant l'humeur, la saison et ses couleurs, un détail dans une rue, ... »

à venir

Journées Européennes du Patrimoine - 17 & 18 septembre 2011

Créées en 1984 par le Ministère de la Culture, les Journées Européennes du Patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre. Événement culturel de la rentrée, ces journées témoignent de l'intérêt des Français pour l'histoire des lieux et de l'art.

La 28^{ème} édition se déroulera cette année les 17 et 18 septembre avec pour thématique nationale : «Le voyage du Patrimoine». L'Office du tourisme de Publier vous propose de découvrir les 4 principaux édifices de notre patrimoine religieux :

- la chapelle Saint-Etienne,
- l'église Saint Ferréol et Ferjeux,
- la chapelle orthodoxe de Darbon,
- la chapelle Notre Dame de la Bonne rencontre, 16^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècle.

Nous présenterons donc le patrimoine « en mouvement » dans le temps et l'espace, bâti selon les savoir-faire et les influences de son époque, de sa région, de ses architectes de ses artistes, les « voyageurs du temps ».

Plusieurs visites seront proposées (navettes avec les véhicules communaux) sur inscription préalable auprès de l'Office de tourisme. *Les bâtiments cités au-dessus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.*

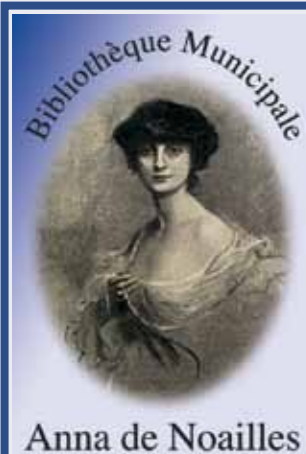
Navettes - Samedi : 10h, 14h et 16h - Dimanche : 14h et 16h

Visite guidée sur inscription uniquement, à l'Office de tourisme

Côté expo : Les chemins du patrimoine et le patrimoine des transports

Place à la découverte (ou la redécouverte) de la flotte Belle Epoque du Léman, richesse incontestable de notre patrimoine lémanique. L'exposition, composée de panneaux, de photos et de maquettes ressemblera de près à celle proposée en ce moment au Château de Chillon.

Ouverture le samedi de 9h à 12h et 14h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.



Anna de Noailles

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Anna de Noailles**
990 avenue de la Rive
74500 AMPHION-PUBLIER
Tél. : 04.50.70.84.98
Email: bibliotheque.publier@orange.fr

**RAPPEL DES HORAIRES
D'OUVERTURE AU PUBLIC :**
Mardi : 16h à 19h
Mercredi : 10h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 10h à 12h - 14h à 16h

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les tarifs :

- carte adulte : 6 euros
- carte jeune : 3 euros (jusqu'à 16 ans inclus)
- famille : 11 euros (à partir de 3 enfants)
- estivant : cotisation + une caution de 35 euros

Les documents à fournir : • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Pièce d'identité • Livret de famille

L'emprunt : La bibliothèque vous offre la possibilité d'emprunter 4 ouvrages pendant 4 semaines.

Changement d'horaire

Pendant les mois de juillet et août la bibliothèque modifie ses horaires.
Le samedi elle sera ouverte de 9h00 à 13h00 en continu.

Participez à l'élection du Prix Littéraire Rosine Perrier 2011

Pour la quatrième année consécutive, la bibliothèque Anna de Noailles participe à la sélection du Prix Rosine Perrier. Le Prix Rosine Perrier récompense une œuvre de fiction (romans, récits, nouvelles) éditée sur le territoire français ou de langue francophone.

La bibliothèque vient d'acquiescer les 12 livres présélectionnés sur le thème : « Peinture d'époque ». Jusqu'au 1^{er} septembre 2011, nos lecteurs ont la possibilité d'établir un classement et de donner leur avis qui sera ensuite transmis à l'auteur. Le Prix Rosine Perrier sera remis à l'auteur plébiscité le samedi 8 octobre 2011 au Salon du livre d'Hermillon en Maurienne.

La sélection pour le Prix Rosine Perrier 2011

Saalam la France de Bernard Du Boucheron, **Les Algues** de Nicolas Bouyssi, **La Sentinelle tranquille sous la lune** de Soazig Aaron, **Le Dernier roi d'Angkor** de Jean-Luc Coatalem, **Le Front russe** de Jean-Claude Lalumière, **Alberg** de Jacques Tallote, **Debout sur la terre** de Nahal Tajadod, **Le sel** de Jean-Baptiste Del Amo, **Le Cabaret des oubliés** de Philippe Delepiere et Bruno Vouters, **La Montagne de minuit** de Jean-Marie Blas de Roblès, **Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants** de Mathias Enard et **Carte de fidélité** de Sylvain Rossignol.

Nous vous souhaitons une bonne lecture pour l'été!



Lecture Sirop : les poules à l'honneur

Mercredi 20 avril, Chantal Rossetti, de la Librairie L'île aux Livres d'Annecy et Dominique Caton ont animé une lecture Sirop sur le thème des poules. Le public venu nombreux a été enchanté par leur prestation et se réjouit déjà d'une prochaine lecture.



Raconte-tapis

Judi 21 avril, les élèves d'Ingrid DECONCHE de l'école des Genevilles sont venus écouter l'histoire de la Chaussette verte de Lisette sous forme de raconte-tapis, animée par Patricia.

Réception des joueurs de l'Evian Thonon Gaillard FC

Dimanche 29 mai dernier, journée marathon pour les joueurs et dirigeants de l'ETG.



Après deux montées successives, l'ETG s'est offert une place en Ligue 1 et le titre de champions de Ligue 2! Afin de célébrer cet exploit, une journée leur a été entièrement consacrée! Après les villes de Gaillard et de Thonon-les-Bains, l'équipe de l'ETG était attendue de pied ferme devant le parvis de la mairie, par plus de 300 personnes, afin de partager leur triomphe. Une haie d'honneur, mise en place par les jeunes joueurs du CSAP, les attendait dès leur sortie de bus. Ce fut ensuite à M. Gaston Lacroix de prendre la parole «*merci, car derrière les résultats qui nous font nous rassembler, il y a du travail et des compétences, pas de place au hasard, ce qui a permis de construire un groupe qui nous fait rêver depuis trois ans et qui nous fera encore rêver. Tout un bassin de vie est*

derrière vous!». M. Bernard Casoni, entraîneur de l'ETG, sacré récemment meilleur entraîneur de Ligue 2, et M. Patrick Trontignon, Président du Club, sont ensuite intervenus successivement.

Entre signatures d'autographes, distribution en masse de tee-shirts «collector», séances photo et accolades, les vainqueurs n'ont pas chaumé!

Un très bon résultat à l'EDGAAP : TOM (champion de France en 2009) est devenu ce week-end Vice-Champion de France de Trampoline !



Tom Achat Vice-Champion de France de Trampoline. Un excellent résultat ce weekend pour l'EDGAAP en trampoline. Après des qualifications très disputées, Tom Achat est sélectionné pour la finale en fédéral minime. Il prend la 2^{ème} place, à seulement 3 dixièmes du premier, et devient donc vice-champion de France 2011. Un résultat qui clôture une bonne saison pour les trampolinistes de l'EDGAAP et leur entraîneur, Thierry Malet.

CSAP

Le bilan de la saison 2010/2011 du CSAP est contrasté. Nous pouvons nous féliciter des montées des équipes 2 et 3 chez les seniors et du maintien de l'équipe U19 au meilleur niveau départemental. L'équipe fanion, quant à elle, termine pour la 4^{ème} année consécutive sur la 3^{ème} marche du podium ne permettant pas d'accéder au niveau régional.

A l'image de cette saison frustrante, l'équipe première s'est inclinée aux tirs au but en finale de la coupe du district le 11 juin dernier (voir photo : Stéphane Potier, capitaine tient la coupe). Les perspectives pour la saison prochaine sont très prometteuses avec le déménagement dans le nouveau stade et la labélisation de l'école de football.





ADMR

L'association ADMR Les Soldanelles à Publier participe depuis plus de 13 ans au développement des services à domicile sur le territoire de Publier-Amphion en proposant des prestations à destination des personnes âgées, handicapées et des familles.

De l'entretien du lieu de vie à une aide plus spécialisée comme l'aide à la toilette, la prise de repas ou l'accompagnement, garde d'enfant, nos intervenantes professionnelles apportent un soutien à domicile permettant à chacun de nos bénéficiaires d'être plus serein dans leur quotidien.

L'une de nos spécificités est de fonctionner grâce à l'investissement de nos bénévoles, véritables créateurs de lien social et de solidarité sur notre secteur.

Le bénévolat à l'ADMR revêt une spécificité liée à la diversité des missions que peuvent assumer les bénévoles. En effet, cet engagement peut se concrétiser, soit par l'occupation de missions sur des fonctions dites missionnelles (visites de suivi, animation, communication,...), soit par l'occupation de fonctions dites statutaires (président, trésorier,...) avec une responsabilité de gestionnaire et d'employeur du personnel salarié d'intervention.



Aussi, afin de renforcer notre équipe, nous recherchons de nouveaux bénévoles, désireux d'apporter leur contribution dans notre association. Vous pouvez nous contacter au 04 50 26 60 44 ou venir nous rendre visite à la Maison des Mille Fleurs au centre de Publier.

Les amis de la danse : spectacle aux couleurs du monde

Mercredi 1^{er} juin, salle polyvalente, les enfants et adolescents de l'Ecole de Danse, ainsi que quelques adultes, ont présenté le spectacle de fin de saison devant leurs familles et les membres de l'association.

Ils nous ont offert un superbe voyage : départ des USA avec un disco où seul manquait John Travolta! Escale au Far West avec deux danses country. Puis direction Cuba avec un cha cha cha que les plus jeunes danseuses (7 ans) ont dansé en couple avec brio! Retour aux États-Unis avec les ados qui nous ont émus avec le mambo du mythique «Dirty Dancing» en hommage à Patrick Swayze. Passage sur le Vieux Continent avec une excursion en Irlande où une danse Celtique a donné le grand frisson au public et découverte de l'Andalousie avec les danseuses de Sévillanes au tempérament flamenco ardent. C'est dans une Égypte sensuelle et envoûtante que les danseuses orientales ont emmené les spectateurs, avant l'arrivée en Afrique du Sud avec un Waka Waka digne de Shakira!



Tout le monde s'est ensuite rassemblé autour de l'apéritif et a savouré le buffet froid concocté par les bénévoles, avant de prendre joyeusement possession de la piste !

Les membres du bureau de l'association souhaitent un bon été à toutes et à tous, et vous donnent **rendez-vous au Forum des Associations samedi 10 septembre, avant la reprise des cours le 20 septembre** (avec un premier cours d'essai gratuit). Informations au 06 84 11 58 59 et sur le site amisdeladanse.com

Pousses d'avenir

Assemblée Générale

L'Association Pousses d'Avenir tenait samedi 7 mai 2011 son Assemblée Générale au Jardin. Florence Aupiais, Présidente, a rappelé la montée en puissance du Jardin qui compte désormais 196 adhérents. L'Avenir a été évoqué avec le besoin de terrains supplémentaires afin de pouvoir livrer plus de paniers de légumes biologiques. L'Avenir, c'est aussi le projet d'un bâtiment à basse consommation d'énergie pour lequel le permis de construire a été déposé en Mairie. Le temps fort restera la parole donnée aux jardiniers et jardinières.



Déjeuner pris en commun au jardin

A l'issue de l'Assemblée Générale, les participants ont échangé autour du Pot de l'Amitié avec les Membres de l'Association. Puis un déjeuner a suivi, réunissant les jardiniers-jardinières et les membres du Bureau, du Conseil d'Administration et les adhérents bénévoles.



Autour du pot de l'amitié



Vente de légumes biologiques

Journée Portes Ouvertes

La vente de plants de légumes biologiques a débuté dès 11 heures et a eu beaucoup de succès!

Les visiteurs venus nombreux ont pu également visiter les jardins, guidés par les jardiniers et jardinières, participer à l'animation de l'Association les Fêt'ards qui proposait un atelier éco-créatif.

Sur son stand, Arlette Piccot, exploitante à Lullin, vendait ses oeufs bio. Et bien sûr, la pesée du panier de légumes a été animée par Corine.

Le Jardin était en fête ce jour-là !



Rétrospective de l'année en photo



Atelier éco créatif avec les fetards



Visites guidées du jardin

Association Pousses d'Avenir
35, impasse des Jardins - Lieudit La Bennaz
74500 Publier
jardin@poussesdaenir.org
Tel/fax : 04.50.72.76.94



- Pousses d'Avenir est une Association reconnue «chantier d'insertion».
- Elle a pour mission de permettre la réinsertion professionnelle de personnes en difficulté sociale tout en accompagnant leur projet à travers la production de légumes et herbes aromatiques biologiques prévendus à des consom'acteurs adhérents.

FLAP ski

Remises des prix

Les 18 mars et 1^{er} avril derniers, ont eu lieu les traditionnelles remises de prix des enfants ayant respectivement participé aux sorties de Bernex (le samedi) et de Morzine (le mercredi).

Pour Bernex, le directeur de l'ESF a assisté à la remise des divers insignes et médailles, et félicité les jeunes skieurs pour les très bons résultats aux tests ESF de fin de saison.

Pour Morzine, il y avait 44 enfants à récompenser pour leurs bons résultats aux tests ESF et au slalom interne. Tous ont eu droit à une médaille et un diplôme, et les meilleurs à une coupe.

Un grand merci à nos partenaires pour les récompenses des enfants. Un grand merci également aux encadrants et mamans chocolat. Après les pots de l'amitié avec les enfants et les parents, les soirées se sont terminées dans la bonne humeur autour d'un repas entre encadrants afin de clore cette saison en beauté.



FLAP escalade

Ce samedi 28 mai, le FLAP escalade, représenté par Messieurs Hubert Horgnies et Vincent Milliet, avec l'aide de leur équipe de bénévoles, a organisé la 11^{ème} rencontre amicale d'escalade à la Cité de l'Eau, qui a compté une quarantaine de participants.

Pour organiser cette rencontre, il aura fallu pas moins d'une semaine pour défaire et refaire de nouvelles voies adaptées aux participants âgés de 10 à 16 ans et de différents niveaux. Ce fut avec un grand plaisir que les plus petits se sont montrés les plus combatifs. Les trophées remis ont été réalisés artisanalement comme chaque année. Grâce à la générosité de différents sponsors, tous les participants ont pu être récompensés pour la plus grande joie des participants.

Le but étant avant tout de valoriser les jeunes venus participer, quel que soit leur niveau. Cette rencontre placée sous le signe de la convivialité s'est finie autour d'un goûter (un grand merci aux mamans pour la confection des gâteaux). Un grand merci aux bénévoles du FLAP escalade pour le bon déroulement de cette rencontre, sans oublier la Municipalité et les agents de la Cité de l'Eau pour leur soutien et leur contribution.

Concours photo

«Lac et montagne», tel était le thème 2011 du concours photo organisé par le FLAP.

Le thème a inspiré plus d'une vingtaine de photographes amateurs, qui se sont retrouvés vendredi soir, à la galerie de la Cité de l'Eau où ont été exposées leurs oeuvres pendant une semaine.

C'était aussi l'heure du palmarès de ce concours remporté par Simone Lewkowicz de Larringes, devant Michel Compagnon d'Excenevex, et Michel Bonneau de Larringes.



La section Kyudo du FLAP au passage européen de grades

Venus de Besançon, de Bourgoin, de Chambéry, d'Annecy, d'Annemasse et de différentes communes du Chablais, vingt deux «Kyudo-jins» ont participé à un stage de tir à l'arc traditionnel japonais à la Cité de l'Eau d'Amphion-les-bains.



L'objectif numéro un de ce stage était de contrôler que les participants avaient un niveau de pratique suffisamment élevé pour participer à un passage de grade organisé au niveau européen cet été à Paris.

Le deuxième objectif du «Sensei» Erick MOISY, directeur technique de la Fédération de Kyudo Traditionnel était de perfectionner tous les candidats présents.

Depuis les tribunes de la salle Athéna, tout au long de la journée un public conséquent a admiré gratuitement la beauté des uniformes, la particularité du matériel, la grâce gestuelle des pratiquants, leur synchronisation lors des déplacements et des tirs qui constituaient un spectacle original et mémorable.

Huit membres de la section Kyudo du FLAP se sont vus valider leur participation au passage européen de grade du 15 au 17 juillet 2011 : sept pour le premier Dan, et un pour le cinquième Dan.

Il est à noter l'originalité de la section Kyudo du FLAP : exactement le même nombre de femmes et d'hommes !

Pour tous renseignements : bureau du FLAP - 04 50 73 45 49

Tournoi de badminton

Le 20 mars 2011, dans la salle Athéna du Centre Sportif, s'est déroulé notre tournoi annuel de la section badminton du FLAP. Ce tournoi réunissait les clubs loisirs du Chablais. Cette année, ce sont environ 70 personnes qui se sont retrouvées à « dompter » le volant. Ce chiffre dépassait théoriquement notre capacité d'accueil, mais il en fallait plus pour décourager les encadrants. De la table de marque au repas, en passant par la gestion du matériel, tout a été mis en œuvre pour que cette journée se passe de façon agréable et conviviale. Encore une fois nos sponsors avaient répondu présents et les gagnants sont repartis avec quelques souvenirs bien mérités.



Tournoi de TRENTO

Partis plus pour fêter leur victoire en championnat départemental récemment conquise que pour une recherche de résultat, les minimes garçons de la section basket du Flap, secondés par de valeureux benjamins, ont obtenu une magnifique et inattendue 2^{ème} place au Tournoi International de Trento (dans les Dolomites en Italie du Nord).

La 10^{ème} édition de ce Tournoi a regroupé plus de 50 équipes et 500 joueurs venus de toute l'Italie, d'Allemagne et de France.

Une très belle occasion pour nos joueurs de découvrir, vivre et apprécier un autre aspect du monde du basket et pas seulement : l'accueil, le fair-play et la gentillesse de nos hôtes ont été extraordinaires !

Deux jours intenses vécus dans une ambiance inoubliable ont permis à ce groupe de vivre une aventure humaine qui restera longtemps gravée dans leur mémoire.

Bravo à tous pour votre magnifique saison !!!

Valentin's Company

Après la semaine celtique, la Valentin'scompany a participé au *Festival Eaux Monstres* en dansant à la plage de la Beunaz à St Paul, où elle a évolué sur tout le domaine. Le public a pu suivre les danseuses au fil de leur évolution sur terre, au bord de l'eau et dans les arbres du parcours d'acro-branches. Autre rendez-vous, le 29 mai au Palais des Congrès à Evian avec «*les monstres mènent la danse*» et en clôture avec le Brass Band Léman Montblanc.

L'année s'est terminée avec les démonstrations du 18 juin durant lesquelles les 300 danseuses ont pu présenter leur travail dans chaque niveau en classique et modern'jazz.

Le vendredi 22 juillet, les plus grandes élèves présenteront un spectacle dans le cadre des *nocturnes de Thonon*.

Les cours reprendront le lundi 12 septembre. Les inscriptions auront lieu le mercredi 7 septembre de 14h à 18h et le vendredi 9 septembre de 17h à 19h au centre sportif.

Rendez-vous le samedi 10 septembre de 14h à 18h au Forum des associations (salle Olympe).
Renseignement : Joëlle Batal au 04 50 75 30 22 - www.valentins-company.com.

Stage international de danse

Le 11^{ème} stage international de danse aura lieu du 14 au 19 août avec des professeurs prestigieux tels que: Fanny Gaïda (danseuse étoile de l'Opéra de Paris), Bernard Boucher (1^{er} danseur de l'Opéra de Paris en classique) ainsi que des professeurs internationaux en contemporain, jazz, claquettes, modern'jazz, hip-hop et théâtre. Une semaine de bonheur pour environ 200 stagiaires venus de la région mais aussi de tous les coins de France, de Suisse, d'Italie et d'Angleterre. 27 cours seront dispensés chaque jour!

Yoga à vivre - VIDE GRENIER ZEN : 2^{ème} édition

Suite au succès de l'année dernière, où l'équipe de bénévoles avait partagé des moments très forts pour apporter un souffle nouveau à son association et une aide au Tibet, Yoga à vivre a renouvelé avec plaisir et passion l'organisation de son vide grenier ZEN, dimanche 12 juin 2011 à Amphion. Une occasion de plus pour les YOGIS, de mettre en pratique les conseils du prophète Khalil Gibran qui nous enseigne : «*En vous consacrant au labeur, vous démontrez en vérité que vous aimez la vie et aimer la vie par l'action, c'est participer à son plus profond secret. Et agir avec amour c'est tisser l'étoffe avec des fils tirés de votre cœur, comme si ce tissu devait être porté par votre amoureux (...)*». Tous les participants ont témoigné en ce dimanche de Pentecôte de ce bel état d'esprit. Et plus qu'un témoignage, un don de 800 € a été reversé à l'association Objectif-Tibet. Sans le soutien de monsieur le Maire et de la municipalité, cet événement n'aurait pu voir le jour. L'association les remercie chaleureusement.

Après cette manifestation intense, les membres ont retrouvé avec bonheur les cours de PILATES et de YOGA. Suite à leur demande des cours auront lieu cet été, ouverts à tous. **Pour en savoir plus rendez-vous sur le site leman-yoga.org ou au 04 50 70 81 84.**

L'association souhaite à tous de vivre un bel été zen. Elle se réjouit de vous retrouver au forum des associations samedi 10 septembre 2011 à la cité de l'eau.



JUILLET

- **Du vendredi 1^{er} au dimanche 17** : Tournoi été du Tennis Amphion-Publier (repli en salle Olympe).
- **Vendredi 1^{er}** : vernissage de l'exposition «du Lac à la montagne» - Galerie d'expositions de la Cité de l'Eau
- **Samedi 2** : Toute la journée Fête du sauvetage. Repas suivi d'un bal.
19h : Concours de pétanque, ouvert à tous. Publier.
- **Lundi 4** : Pot d'accueil à l'Office de tourisme à 18h30. Présentation du programme de la semaine.
- **Mardi 5** : 10h : Visite gratuite d'une brasserie traditionnelle à Allinges, « Brasserie du Léman ». Inscription à l'Office de tourisme.
Balades à poneys à la plage d'Amphion de 16h à 18h. 2 euros.
- **Mercredi 6** : Peinture sur galets à la plage de 15h à 18h. Gratuit.
- **Jeudi 7** : Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Dranse de 9h à 12h (8 € pour les adultes et 6 € pour les 6/14 ans. Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme).
18h00 : Visite d'un vignoble exploité en culture Biodynamique. A la suite de la visite, dégustation des différents vins de l'exploitation. Tarif 3 €, inscription à l'Office de tourisme.
- **Vendredi 8** : Visite de l'Usine d'embouteillage des Eaux d'Evian à 14h. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme. 2 euros.
20h30 : Karaoké à la plage. Gratuit.
- **Samedi 9** : Inauguration du nouveau stade Fernand David à 16h00 et baptême des différentes structures. Suivie à 18h00 du match ETGFC, nouvellement promue en Ligue 1 pour sa première sortie officielle contre le FC Nantes.
Place payante.

NOUVEAU cet été : Marchés des artistes

Du 9 juillet au 27 août

Rendez-vous au Chef-Lieu
tous les samedis de 8h00 à 13h00
Peintures, poteries, meubles en cartons, découpages, tableaux en 3d, ...

- **Lundi 11** : Pot d'accueil à l'Office de tourisme à 18h30. Présentation du programme de la semaine.
- **Mardi 12** : 10h : Visite d'une brasserie traditionnelle à Allinges, « Brasserie du Léman ». Visite gratuite, inscription à l'office de tourisme.
Balades à poneys à la plage d'Amphion de 16h à 18h. 2 euros.
- **Mercredi 13** : Peinture sur galets à la plage de 15h à 18h. Gratuit.
- **Jeudi 14** : Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Dranse de 9h à 12h (8 € pour les adultes et 6 € pour les 6/14 ans. Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme).
- **Vendredi 15** : Visite de l'Usine d'embouteillage des Eaux d'Evian à 10h30. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme. 2 euros
20h : Concours de pétanque, ouvert à tous. Publier
- **Dimanche 17** : Balade sur la Barque la Savoie avec plusieurs départs : 10h, 15h, 17h et 19h. 15 euros. Réservation obligatoire à l'Office de tourisme.
- **Du lundi 18 au vendredi 22** : Stage de cirque pour les enfants de 7/17 ans au complexe sportif de la Cité de l'eau. Au programme : équilibre sur boule, monocycle, cerceau aérien, assiettes chinoises,... Renseignements et inscriptions au 04 76 96 75 02.
- **Lundi 18** : Atelier cerfs-volants à la plage, à 10h, 11h, 15h, 16h et 17h. Fabrication d'un cerf-volant et envol. Gratuit.
18h30 : Pot d'accueil à l'Office de tourisme à 18h30. Présentation du programme de la semaine.
- **Mardi 19** : 10h : Visite d'une brasserie traditionnelle à Allinges, « Brasserie du Léman ». Visite gratuite, inscription à l'Office de tourisme.
Balades à poneys à la plage d'Amphion de 16h à 18h. 2 euros.
- **Mercredi 20** : Peinture sur galets à la plage de 15h à 18h. Gratuit.
- **Jeudi 21** : Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Dranse de 9h à 12h (8 € pour les adultes et 6 € pour les 6/14 ans. Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme).
De 14h à 17h30 : Jeux gonflables à la plage.
18h00 : Visite d'un vignoble exploité en culture Biodynamique. A la suite de la visite, dégustation des différents vins de l'exploitation. Tarif 3€, inscription à l'Office de tourisme.

- **Du jeudi 21 au dimanche 24** : Evian Masters
- **Vendredi 22** : Visite de l'Usine d'embouteillage des Eaux d'Evian à 10h30. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme. 2 euros.
- **Samedi 23** : Concours de pétanque à 14h, ouvert à tous, Amphion
20h30 karaoké à la plage. Gratuit.
- **Lundi 25** : Pot d'accueil à l'Office de tourisme à 18h30. Présentation du programme de la semaine.
- **Mardi 26** : 10h : Visite gratuite d'une brasserie traditionnelle à Allinges, « Brasserie du Léman ». Inscription à l'Office de tourisme.
Balades à poneys à la plage d'Amphion de 16h à 18h. 2 euros.

- **Mercredi 27** : Peinture sur galets à la plage de 15h à 18h. Gratuit
- **Jeudi 28** : Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Dranse de 9h à 12h (8 € pour les adultes et 6 € pour les 6/14 ans. Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme).
De 14h à 17h30 : Jeux gonflables à la plage.

- **Vendredi 29** : Visite de l'Usine d'embouteillage des Eaux d'Evian à 10h30. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme. 2 euros

AOUT

- **Lundi 1^{er}** : Pot d'accueil à l'Office de tourisme à 18h30. Présentation du programme de la semaine.
- **Mardi 2** : 10h : Visite gratuite d'une brasserie traditionnelle à Allinges, « Brasserie du Léman ». Insc-

tion à l'Office de tourisme.
Balades à poneys à la plage d'Amphion de 16h à 18h. 2 euros.
20h30 : Karaoké à la plage. Gratuit

- **Mercredi 3** : Peinture sur galets à la plage de 15h à 18h. Gratuit

• **Jeudi 4** : Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Dranse de 9h à 12h (8 € pour les adultes et 6 € pour les 6/14 ans. Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme).
De 14h à 17h30 : Jeux gonflables à la plage
18h00 : Visite d'un vignoble exploité en culture Biodynamique. A la suite de la visite, dégustation des différents vins de l'exploitation. Tarif 3€, inscription à l'office de tourisme.

• **Vendredi 5** : Visite de l'Usine d'embouteillage des Eaux d'Evian à 10h30. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme. 2 euros
20h : Concours de pétanque, ouvert à tous, Publier

• **Lundi 8** : Atelier cerfs-volants à la plage, à 10H, 11H, 15H, 16H et 17H. Fabrication d'un cerf-volant et envol. Gratuit
Pot d'accueil à l'Office de tourisme à 18h30. Présentation du programme de la semaine.

• **Mardi 9** : 10h : Visite gratuite d'une brasserie traditionnelle à Allinges, « Brasserie du Léman ». Inscription à l'Office de tourisme.
Balades à poneys à la plage d'Amphion de 16h à 18h. 2 euros.

• **Mercredi 10** : Peinture sur galets à la plage de 15h à 18h. Gratuit

• **Jeudi 11** : Visite guidée de la réserve naturelle du

19h30 : Repas sous chapiteau organisé par l'Office de Tourisme .

22h : Grand feu d'artifice.

22h30 : Bal avec le groupe «Blue note».

Dimanche 7

Dès 9h00 et tout au long de la journée : vide grenier, marché d'Art, démonstration de chiens de sauvetage «Terre neuve» et diverses animations.

Dès 12h et toute la journée : vente de beignets de pommes de terre au stand du sauvetage.

14h/16h : spectacles déambulatoires «Têtes en l'air» par la compagnie SAUPALIN.

De 14h à 17h : Démonstration de pirogues polynésiennes.

De 13h à 17h : Démonstration par le sauvetage d'Amphion Publier.

14h30/16h15 : Sortie sur la barque la Savoie (réservation au 06.86.49.05.45 et sur place).

- Delta de la Dranse de 9h à 12h (8 € pour les adultes et 6 € pour les 6/14 ans. Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme).
De 14h à 17h30 : Jeux gonflables à la plage

• **Vendredi 12** : Visite de l'Usine d'embouteillage des Eaux d'Evian à 10h30. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme. 2 euros
20h : Concours de pétanque, ouvert à tous, Publier

• **Samedi 13** : Tournoi de mini-golf à 10h. Inscriptions au mini-golf au 04 50 26 05 76. Tarif 6,5 € pour les adultes et 4 € pour les -16 ans.

• **Du dimanche 14 au vendredi 19** : 11^{ème} stage international de danse. Salles Athéna, Nymphéas et Héraclès.



• **Dimanche 14** : Balade sur la Barque la Savoie avec plusieurs départs : 10h, 15h et 17h. 15 euros. Réservation obligatoire à l'office de tourisme.

• **Mardi 16** : 10h00 Visite d'une brasserie traditionnelle à Allinges, « Brasserie du Léman ». visite gratuite, inscription à l'office de tourisme
Balades à poneys à la plage d'Amphion de 16h à 18h. 2 euros.
Pot d'accueil à l'Office de tourisme à 18h30. Présentation du programme de la semaine.

• **Mercredi 17** : Karaoké à la plage à 20h30. Gratuit

• **Jeudi 18** : Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Dranse de 9h à 12h (8 € pour les adultes et 6 € pour les 6/14 ans. Inscriptions obligatoires à l'Office de tourisme).
18h00 : Visite d'un vignoble exploité en culture Biodynamique. A la suite de la visite, dégustation des différents vins de l'exploitation. Tarif 3 €, inscription à l'Office de tourisme.

• **Vendredi 19** : Visite de l'Usine d'embouteillage des Eaux d'Evian à 10h30. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme. 2 euros.

• **Dimanche 21** : Concours de pétanque à 14h, ouvert à tous, Amphion.

• **Du lundi 22 au vendredi 26** : Stage de cirque pour les enfants de 7/17 ans au complexe sportif de la Cité de l'eau. Au programme : équilibre sur boule, monocycle, cerceau aérien, assiettes chinoises,...
Renseignements et inscriptions au 04 76 96 75 02.

• **Lundi 22** : Pot d'accueil à l'Office de tourisme à 18h30. Présentation du programme de la semaine.

• **Mardi 23** : 10h : Visite gratuite d'une brasserie traditionnelle à Allinges, « Brasserie du Léman ». Inscription à l'Office de tourisme.
Balades à poneys à la plage d'Amphion de 16h à 18h. 2 euros.

• **Vendredi 26** : Visite de l'Usine d'embouteillage des Eaux d'Evian à 10h30. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme. 2 euros.

• **Vendredi 26** : Concert de la Fédération de Haute-Savoie Musiques. Salle Olympe.

Egalement en JUILLET ET AOUT
Marché hebdomadaire : le samedi matin de 8h à 13h, place de l'église à Publier

SEPTEMBRE

• **Vendredi 9** : Concours de pétanque à 20h, ouvert à tous, Publier.

• **Samedi 10** : Forum des Associations de 13h30 18h00. Salle Olympe, Cité de l'Eau (Amphion). La réception des sportifs et bénévoles aura lieu à partir de 18h.

• **Samedi 17 et dimanche 18** : Journées Européennes du Patrimoine.

• **Dimanche 18** : Concours de pétanque à 14h, ouvert à tous, Publier.

OCTOBRE

NOUVEAU : La Fête d'Automne
Dimanche 16 octobre

La Fête des vendanges et de la châtaigne devient la Fête d'Automne!

Organisée en collaboration avec l'Office de tourisme d'Amphion et le comité des fêtes de Marin, la Fête d'Automne est votre nouveau rendez-vous annuel! Venez nombreux, en famille ou entre amis, découvrir des stands de produits régionaux et artisanaux! Animations traditionnelles et repas le midi.
Salle des fêtes de Marin. Renseignements auprès de l'Office de tourisme au 04 50 70 00 63.

Fête des quais

Samedi 6

Dès 9h et tout au long de la journée : vide grenier, exposition et vente de produits régionaux et artisanaux. Animation par Le Clown KINOÛ.

11h : Inauguration et ouverture officielle de la 23^{ème} Fête des quais.

Dès 12h et toute la journée : vente de beignets de pommes de terre au stand du sauvetage.

14h/16h/18h : spectacles déambulatoires de «l'Orchestre Anonyme».

14h30/16h15 : Sortie sur la barque la Savoie (réservation au 06.86.49.05.45 et sur place).

2

espaces de vie



Activités aquatiques

Ecole de natation enfants/
adultes,
Natation synchronisée,
Jardin d'eau
Aquagym, Aquajogging,
Nage avec palmes



Espace aquatique

Piscine à vagues, Toboggan
Jacuzzi, Pataugeoire
Bassin sportif,
Fosse à plongeon



Espace forme

Salle de cardio-training,
salle de musculation,
Cours de fitness (Body-
pump, RPM, Bodystep,
Bodybalance)

LES PRINCIPAUX TARIFS DE L'ESPACE AQUATIQUE

Enfant

Jusqu'à 3 ans : **gratuit** - De 4 à 9 ans : **3,10 euros**

Entrée adulte

5,20 euros

Entrée étudiant (études supérieures après le bac -
sous présentation de la carte) : **3,80 euros**

Entrée adulte GIA

(sous présentation de la carte) : **4 euros**

Entrée enfant GIA

(sous présentation de la carte) : **2,80 euros**

Carte de 10 entrées : 40 euros

Entrée adulte 1h avant la fermeture : 3,10 euros

Tarif famille (2 parents + 3 enfants) : **gratuité pour le 3^{ème} enfant**



HORAIRES D'ETE

(du vendredi 15 juillet au dimanche 4 septembre 2011 inclus)

Du lundi au vendredi de 10h00 à 20h00

Samedi et dimanche et jours fériés de 10h00 à 18h00

Evacuation des bassins 30 minutes avant l'heure de fermeture

Pour toutes informations sur les tarifs, abonnements et cours,
renseignements au Centre Nautique de la Cité de l'Eau :
225, rue des Tilleuls, Amphion - Tél. 04 50 70 05 06

www.lacitedeleau.com